

## **Simone Veil, non aux avortements clandestins**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Simone Veil, non aux avortements clandestins [Texte imprimé] / Maria Poblete

Auteur(s) : Poblete, Maria (1964-....)

Editeur, producteur : Arles : Actes Sud junior, impr. 2009  
(42-Saint-Étienne; Impr. Vasti-Dumas)

Description matérielle : 1 vol. (95 p.)

Collection : Ceux qui ont dit non

ISBN : 978-2-7427-8221-5

EAN : 9782742782215

Appartient à la collection : Ceux qui ont dit non 2105-4770 2009

Classification décimale Dewey : 944.081 092 23

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément : La Revue des livres pour enfants

Résumé ou extrait : Lorsque Simone Veil devient ministre de la Santé en 1974, elle est décidée à faire changer la situation des femmes qui avortent dans la clandestinité, souvent au prix de conséquences irréversibles pour leur santé. En 1972 a lieu le procès de Bobigny, où l'avocate Gisèle Halimi a défendu une jeune fille ayant avorté à la suite d'un viol. Il avait été précédé en 1971 du Manifeste des 343 salopes qui, au risque d'être poursuivies, avaient déclaré publiquement s'être fait avorter. Simone Veil doit affronter une forte opposition, chez les députés de la majorité comme dans les associations catholiques. La loi est finalement promulguée le 17 janvier 1975.

Sujet(s) : interruption de grossesse  
droits de la femme  
Veil, Simone : 1927

Sujet - Nom de personne : Veil, Simone (1927-2017)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages pour la jeunesse